



Bordeaux, le 29 février 2020

Coronavirus : point de situation en Nouvelle-Aquitaine

Depuis début janvier, l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine a mis en place une organisation à l'échelle de la région pour assurer la gestion sanitaire de la situation et limiter la propagation du virus.

Trois nouveaux cas ont été confirmés hier soir dans notre région: en Charente-Maritime (17), en Gironde (33) et dans les Landes (40).

Point sur les cas confirmés en Nouvelle-Aquitaine

Le cas confirmé en Charente-Maritime (17)

- Ce patient est une personne contact des cas groupés de Creil (région Ile-de-France). Il sera transporté dans la journée par le SMUR au CHU de Poitiers, qui a les capacités de l'accueillir dans des conditions de prise en charge sécurisées. Son état de santé n'est pas inquiétant.

Le cas confirmé en Gironde (33)

- Ce patient a effectué un séjour en Italie. Il a été hospitalisé au CHU de Bordeaux. A ce stade, son état de santé est bon.

Le cas confirmé dans les Landes (40)

- Cette patiente est une personne contact des cas groupés de Creil (région Ile-de-France). Son état de santé est à ce stade bon. Elle sera transportée par le SMUR dans la journée au CHU de Bordeaux.

La cellule régionale de Santé publique France mène doré et déjà les investigations pour identifier les personnes ayant pu être en contact avec ces cas confirmés. Ces personnes seront toutes appelées dans la journée pour être informées de la conduite à tenir et leur suivi médical sera assuré par l'ARS.

Point sur les arrêts de travail pour les personnes concernées par une situation de confinement

Les personnes concernées par ces arrêts de travail sont les assurés ayant fait l'objet de mesures d'isolement du fait d'un contact avec une personne malade du coronavirus ou ayant séjourné dans une zone à risques et, par extension et au cas par cas, pour un parent d'enfant revenant de zone à risques.

Pour en savoir plus sur les conditions et les démarches : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/coronavirus-demarches-concernant-les-arrets-de-travail>

Pour connaître l'organisation en région Nouvelle-Aquitaine pour faire face à une éventuelle épidémie, consultez le communiqué de presse du 25/02/2020 : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/communique-de-presse-coronavirus-quelle-organisation-en-region-nouvelle-aquitaine-pour-faire-face>

- La conduite à tenir pour la population -

Au retour et dans les 14 jours suivant un séjour dans une zone où circule activement le virus « Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), Singapour, Corée du Sud, régions de Lombardie et de Vénétie en Italie, Iran »* :

- ☞ Surveillez votre température 2 fois par jour
- ☞ Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...)
- ☞ Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir
- ☞ Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique
- ☞ **Évitez tout contact avec les personnes fragiles** (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...)
- ☞ **Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles** (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...)
- ☞ Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...)
- ☞ **Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail** et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)
- ☞ **Les enfants, collégiens, lycéens ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée** compte tenu de la difficulté à leur faire porter un masque toute la journée.

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer :

- ☞ **Contactez rapidement le SAMU Centre 15 en signalant votre voyage**
- ☞ Évitez tout contact avec votre entourage, conservez votre masque
- ☞ **Ne vous rendez pas directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital**

-Le numéro vert pour toutes questions non-médicales-



Les informations sur le coronavirus sur le site du Gouvernement (consignes sanitaires, informations voyageurs,) :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

La page spécifique pour les professionnels de santé sur le site du Ministère :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-PS>)

* liste susceptible d'évoluer à tout moment en fonction des informations disponibles : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-infos-voyageurs>

Contact presse :
Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine
Département communication

05 47 47 31 45

Astreinte Week-end du 29/30 février : 06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr